## MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE

# La démarche Temmar remise en cause

***La démarche initiée par l'ancien ministre de l'Industrie, Hamid Temmar, dans la mise en œuvre de la stratégie industrielle était erronée. D'autant que sa mise en œuvre a révélé «un manque d'opérationnalité».***

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) -** C'est ce que le directeur général de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement (MIPPI), a laissé entendre hier.

Selon Mohamed Bacha, invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio nationale, la stratégie industrielle, lancée depuis quelques années, «n'a pas été abandonnée». Néanmoins, «l'analyse que l'on fait (au MIPPI, ndlr) de sa mise en œuvre recèle un manque d'opérationnalité des actions programmées».

En d'autres termes, l'ancien responsable du Mippi a manqué de visibilité, lisibilité et rationalité. Et c'est pour cette raison que le MIPPI, selon son représentant, compte maturer et proposer un «plan d'action concret» de mise en œuvre de cette stratégie. Avec l'objectif notable de faire passer la part de l'industrie dans la richesse nationale de 5% à 10% à moyen terme, mais aussi de remédier aux dysfonctionnements de ce secteur.

Et notamment le manque d'innovation, les difficultés de compétitivité sur les marchés extérieurs et les conséquences de l'ouverture économique.

### Vers la restructuration des IAA

Selon M. Bacha, ce plan d'action concerne toutes les filières industrielles, à fort potentiel et notamment les industries agroalimentaires (IAA). En ce sens, le Mippi peaufine un plan de restructuration des IAA en vue de le soumettre au Conseil des participations de l'Etat (CPE), en concertation avec les sociétés de gestion des participations.

Selon Mohamed Bacha, l'Etat compte intervenir en vue d'améliorer la performance et la compétitivité des entreprises du secteur en contrepartie de leur implication effective en termes de mise à niveau.

Et d'autant qu'un programme quinquennal de mise à niveau, cohérent et clair, ciblant 20 000 entreprises et doté de 380 milliards de dinars a été lancé. Il est également question de la création d'un conseil national des IAA, un organe de concertation entre tous les intervenants de la chaîne agroalimentaire. En outre, le Mippi suggère la création d'un observatoire des IAA, un organe de «veille», ou d'un fonds national de soutien et d'un dispositif d'appui aux PME innovantes. Voire la création de start-up et de consortiums d'entreprises à l'international.

Photo : Samir Sid

Dysfonctionnements dans les choix opérés par Hamid Temmar.

### Remédier aux dysfonctionnements de l'agroalimentaire

Certes, ces industries ne sont pas «sinistrées», argue le représentant du Mippi, d'autant qu'elles représentent 50% du PIB hors hydrocarbures, un chiffre d'affaires de plus de 300 milliards de dinars et un effectif de 120 000 salariés. Des industries qui recèlent des gisements de productivité malheureusement inutilisés, voire un potentiel important en termes d'exportations, de l'ordre de 2 milliards de dollars par an. Néanmoins, le représentant du MIPPI concède que cette industrie a souffert de «l'extraversion», de la «déconnexion» entre les industriels et les agriculteurs et du recours à l'importation. Entre autres «dysfonctionnements majeurs» que le plan d'action vise justement à lever, ces industries souffrent aussi du manque d'innovation et d'une gestion coûteuse et non optimisée des technologies.

**C. B.**

## ILS SONT DESTINÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE

# 132 bus affectés aux APC de la capitale par le secteur de la solidarité

132 bus scolaires ont été distribués, hier, pour la première fois aux communes de la wilaya d'Alger par le ministère de la Solidarité nationale. 16 établissements scolaires et 57 communes sont concernés par cette opération qui clôture celles déjà initiées à travers le territoire national, selon Saïd Barkat, premier responsable du secteur.

Le ministre de la Solidarité nationale a annoncé, en outre, que chaque commune bénéficiera d'au moins un bus. Cette opération est destinée à renforcer le transport scolaire dans les communes de la capitale, notamment.

«Le problème de transport scolaire n'est pas spécifique à la campagne, il y a des hameaux autour de la capitale où les enfants parcourent des kilomètres pour rejoindre leur école», a déclaré Saïd Barkat. Il précisera, par ailleurs, que l'initiative du secteur de la solidarité vient en complément des actions du ministère de l'Intérieur et celui de l'Education nationale. «Nous ne sommes plus responsables du transport scolaire, nous terminons donc l'opération avec la Wilaya d'Alger», a-t-il précisé.

Ainsi, et selon le ministre, en dix ans, 2 695 bus auront été distribués. Il recommandera, en outre, aux présidents des APC, présents hier, de ne destiner les bus qu'au transport scolaire et de s'assurer de la sécurité des enfants tout au long du trajet qu'ils doivent parcourir quotidiennement. Le ministre de la Solidarité a annoncé, en outre, que des cellules de proximité, composées de médecins, psychologues et ingénieurs en architecture , sillonneront les hameaux isolés sur tout le territoire national en vue d'identifier les besoins de la population.

Selon les statistiques avancées par le secteur de la solidarité, 2 695 bus auront été distribués entre 2000 et 2009 et 913 autres au cours de la période été-automne 2010. Enfin, 971 autres bus doivent être affectés au cours du mois en cours.

**Fatma-Zohra B.**

## TOMATE INDUSTRIELLE

# L'activité de production a repris

Abordant le cas des 23 entreprises actives dans le secteur de la tomate industrielle, en difficulté, Mohamed Bacha s'est voulu serein.

En estimant que cette activité, après le déclin enregistré en 2009, «connaît un retour d'activité graduel et le problème ne se pose plus».

Selon l'invité de la radio, la facture d'importation, une cause de difficultés pour ces entreprises, a chuté de 10 millions à 1 million de dollars et 382 produits importés dans le cadre de la Zone de libre-échange arabe ont été classés dans la liste négative.

**C. B.**

## CÉRÉALICULTURE

# Vers le redéploiement des groupes Eriad

Par ailleurs, le directeur de la veille stratégique a indiqué qu'un plan de redéploiement des groupes Eriad sera soumis au CPE.

Il s'agit de redéfinir le mode de fonctionnement de ces groupes de la céréaliculture et dont les portefeuilles ont été allégés, sur la base de la rationalisation et de la mise en synergie des moyens et de l'amélioration de leur compétitivité.

**C. B.**

## ÉNERGIE

# Cap sur l'électricité solaire

***L'annonce à demi-mesure de la levée de l'état d'urgence a dominé les commentaires ayant suivi le tout dernier Conseil des ministres et a éclipsé une question, non moins importante, inscrite à l'ordre du jour du même conclave : un investissement colossal dans les énergies renouvelables. La question était, hier, au cœur des débats au centre de presse d'*El Moudjahid*. Entre optimistes et sceptiques, le panel convié, à l'occasion, a conclu à la nécessité de retenir les leçons et ne pas reproduire des expériences qui n'ont jamais abouti, depuis maintenant 30 ans.***

Ont participé aux débats, respectivement, MM Maiouf Belhamel, DG du Centre de développement des énergies nouvelles, Abdelaziz Boumahra, P-dg de Rouiba Eclairage, filiale de Sonelgaz, Mostefa Kara, directeur de l'Agence nationale des changements climatiques et Khaled Boukhelifa, expert/consultant et ex-DG Energie au ministère de l'Energie et des Mines.

Le programme, qualifié d'«ambitieux», s'étale sur trois étapes et coûtera la bagatelle de près d'un milliard USD (64 milliards de DA).

Le gouvernement vise par ledit programme à porter à 40 % l'approvisionnement du marché local en électricité, produite à base de ressources non fossiles, soit produire 22 000 mégawatts et créer 100 000 emplois.

Ainsi, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter, au terme du prochain projet de loi de finances, à 1 % de la fiscalité pétrolière l'«allocation au développement des énergies nouvelles et renouvelables».

Or, le gouvernement est appelé à «mobiliser, sur la période triennale (2011-2013), un montant de 2 milliards de DA requis pour la réalisation des études.

Pour 2014-2015, une enveloppe de 12 milliards de dinars serait nécessaire à la subvention de l'électricité qui sera produite par les réalisations expérimentales d'énergies nouvelles et renouvelables. En outre, il y aura lieu de faciliter la mobilisation de plus de 50 milliards de DA de crédits bancaires à des conditions avantageuses, pour permettre la réalisation d'unités expérimentales durant les trois années.

Des efforts que coordonnera une nouvelle structure. De même, il a été convenu de créer un «Commissariat des énergies nouvelles pour assurer la fédération des compétences et des connaissances nationales disponibles dans les centres de recherches scientifiques en rapport avec ce dossier». Des compétences qui manquent, justement, d'un cadre de concertation pour associer les efforts et mettre un terme, s'accordent à dire les intervenants, aux histoires de «leadership» qui bloquent toute avancée en la matière. Dans ce sillage, le P-DG de Rouiba Eclairage a annoncé que son entreprise est sur la voie de finalisation d'un partenariat pour le montage d'une usine de fabrication de modules destinés à la production d'électricité solaire à base de la technologie dite CSP ou «à miroir».

L'ancien DG Energie, lui, a appelé, plutôt, à fructifier l'expérience de Hassi-R'mel. Etant donné que cette usine, précise l'intervenant, ne présente aucune intégration nationale, le gouvernement algérien doit, à ses yeux, prendre «son temps» pour s'engager dans des projets similaires. «Détenue à 64 % par le partenaire étranger, cette usine produira 150 000 mégawatts d'électricité dont 120 000 mégawatts à base du gaz et seulement 30 mégawatts d'électricité solaire. Les étrangers sont motivés par la sécurisation de leurs approvisionnements en énergie et la vente des équipements y afférents pour faire fonctionner leurs usines, stimuler la croissance et créer de l'emploi chez eux. Et nous aussi, nous devons être pragmatiques. L'importation de la technologie est une condition sine qua non, mais il faut faire valoir nos atouts et, surtout, avoir à l'esprit que notre marché est demandeur d'énergie.

En tout cas, nous avons suffisamment de temps, jusqu'à 2030, pour expérimenter ce partenariat avant de se lancer dans d'autres aventures, plutôt sur une base solide», soulignera-t-il.

**L. H.**